

**AVIS A LA POPULATION
REUNION D'INFORMATION PREALABLE**

PROJET DE CATEGORIE B AVEC ETUDES D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT
Communes concernées au sens du Code de l'Environnement : Léglise, Neufchâteau, Chiny,
Etalle, Habay et Tintigny.

Luminus s.a., Boulevard Roi Albert II, 7 à 1210 Saint-Josse-ten-Noode, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

L'implantation d'un parc de 3 éoliennes, d'une cabine de tête, de chemins d'accès, d'aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire de la commune de Léglise, situé de part et d'autre de la E25 entre les villages de Thibessart et de Mellier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants du Code de l'Environnement, la population est conviée à une réunion d'information préalable qui se tiendra le :

**jeudi 25 juin 2026 à 19h30
Salle du football de l'U.S. Mellier
Rue des Sports, 24
6860 Léglise**

L'enregistrement de la réunion est également consultable dès le surlendemain de la tenue de la réunion et jusqu'à l'échéance de 15 jours via le lien :

<https://www.luminus.be/fr/corporate/production-d-energie/numero-1-en-eolien-terrestre/nos-projets/>

Cette réunion d'information a pour objet :

- de permettre aux demandeurs de présenter leur projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Conformément à l'article 83 alinéa 3, 1er du décret relatif au permis d'environnement, le présent avis vaut appel à manifestation d'intérêt à participer au projet.

Suite à cette réunion, chacun est invité à adresser ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences par écrit au Collège Communal de Léglise, rue du Chaudfour 2 à 6860 Léglise ou par mail à orphise.perleau@communeleglise.be (avec une copie à Luminus, Nicolas Caeymaex, rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing) et ce **dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information.**

Des informations peuvent être obtenues auprès de Luminus, Nicolas Caeymaex, Rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing ou par email : nicolas.caeymaex@luminus.be